

Motion des métiers d'Art réunis en assemblée générale le jeudi 16 mars 2017

Le contrat de performance 2017-2021 fait du traitement des documents hors d'usage une des priorités de la bibliothèque, en particulier en les numérisant. Afin de mettre en œuvre cette nouvelle politique il faudrait tripler les effectifs des agents intervenant dans la préparation des lots à numériser. Pour répondre à cet objectif il est prévu de réorganiser l'activité des ateliers du Département de la Conservation (l'atelier de *Restauration, reliure dorure* de Tolbiac et l'atelier de *Restauration* de Richelieu ; l'atelier de *Maintenance, consolidation, restauration* de Bussy) en imposant aux agents métiers d'Art de participer à ces préparations.

POURQUOI SOMMES-NOUS CONTRE CE PROJET :

1. Parce qu'il ne respecte pas les savoir-faire des métiers d'Art

Les interventions de courte durée telles que le prévoit le projet s'apparentent bien plus à du renforcement (travaux normalement dédiés aux magasiniers des Bibliothèques) qu'aux activités prises en charge par les métiers d'Art qui nécessitent du temps, un niveau de technicité plus important et des savoir-faire particuliers. De plus, ce projet prévoit des procédés techniques qui ne correspondent pas au respect des protocoles de restauration non-destructif et réversible qui sont en vigueur depuis très longtemps dans notre établissement.

2. Parce qu'il faut préserver le statut des métiers d'Art et les spécificités de chaque atelier

Aujourd'hui chaque atelier a ses spécificités, une histoire, ses spécialités et surtout des compétences de haut niveau qu'il s'agit de préserver, de transmettre et de valoriser. Tout cela participe de la mise en œuvre des missions de conservation et de restauration de l'établissement et du rayonnement de la BnF. Restructurer une partie de l'activité vers la préparation des lots à numériser par des interventions de très courtes durées serait une remise en cause de ces savoir-faire et de ces particularités, avec des conséquences en termes de Risques Psycho-Sociaux, de souffrance éthique...

3. Parce tous les ateliers participent déjà à la préparation des documents voués à être numérisés mais dans le respect des missions qui leur incombent

Que ce soit l'atelier *Reliure, dorure, restauration* pour les départements thématiques, l'atelier de *Restauration* de Richelieu pour les départements spécialisés, mais également l'atelier de *Maintenance, consolidation, restauration* de Bussy, l'ensemble des métiers d'Arts de la DSR participent déjà, de près ou de loin, à la réalisation des programmes de numérisation. Cette activité néanmoins se fait dans le respect des missions de chacun.

Pour toutes ces raisons, nous nous prononçons contre le projet de réorganisation de nos activités et demandons que notre participation à l'effort déployé par la BnF en matière de numérisation continue à se faire dans le respect de nos métiers et de nos missions.